

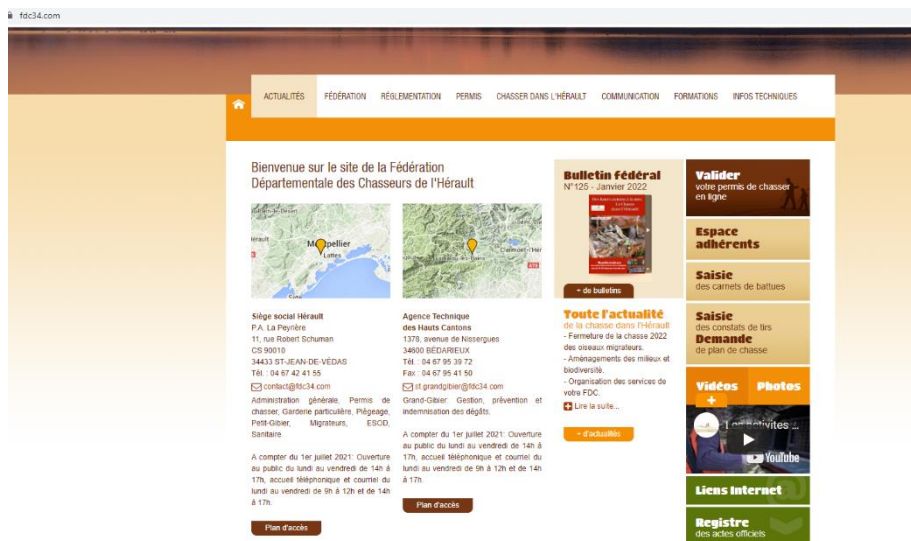
# TUTORIEL FORMATION SECURITE DECENNALE EN DISTANCIEL

## 1. Document nécessaire

Afin de réaliser la formation sécurité décennale en distanciel, vous devez impérativement vous munir de votre validation du permis de chasser, avoir à disposition un ordinateur connecté à internet et posséder une adresse mail personnelle. Tous les chasseurs sont concernés par la formation. Toutefois, l'échéance de la remise à niveau décennale obligatoire portant sur les règles élémentaires de sécurité pour les chasseurs, est calculée à compter de la délivrance du permis de chasser.

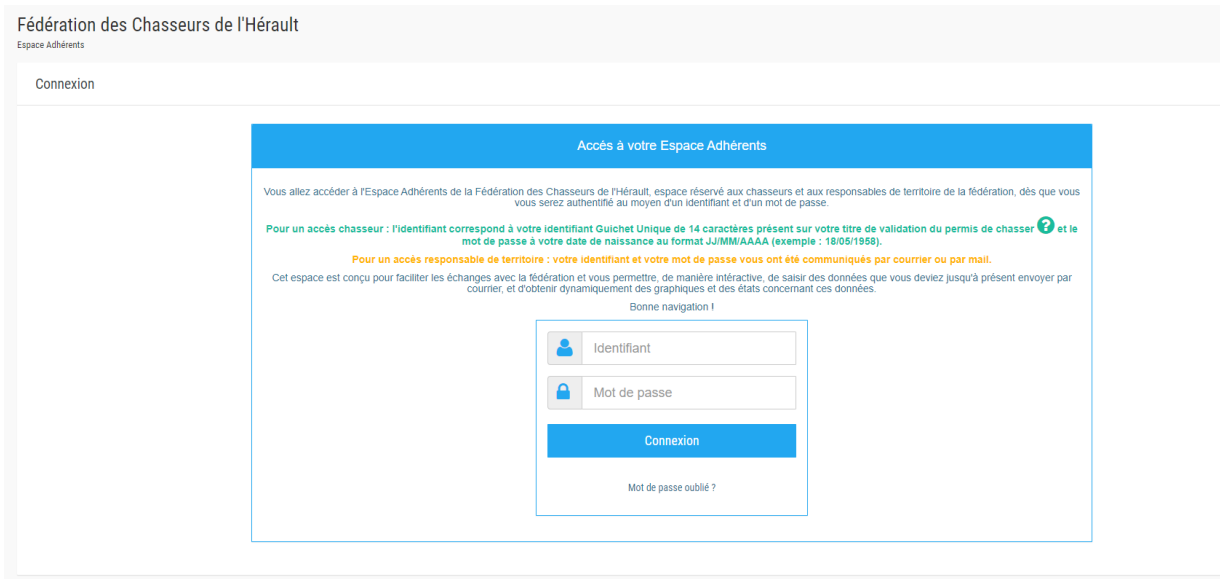
## 2. Connection à votre espace adhérent FDC 34

Dans un premier temps vous devez vous rendre sur le site internet [www.fdc34.com](http://www.fdc34.com)  
Sur la droite vous devrez cliquer sur « Espace adhérent ».

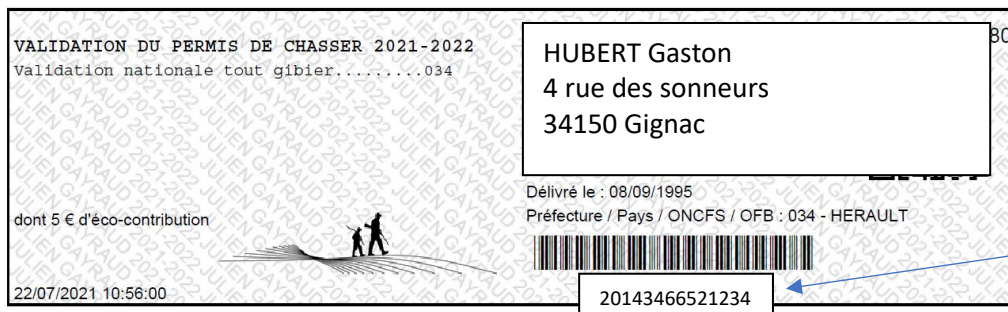


The screenshot shows the homepage of the Fédération Départementale des Chasseurs de l'Hérault website. The navigation menu includes: ACTUALITÉS, FÉDÉRATION, RÉGLEMENTATION, PERMIS, CHASSER DANS L'HÉRAULT, COMMUNICATION, FORMATIONS, and INFOS TECHNIQUES. The main content area features a welcome message, contact information for the Hérault and Hauts Cantons agencies, and several informational boxes: 'Bulletin fédéral N°125 - Janvier 2022', 'Valider votre permis de chasser en ligne', 'Espace adhérents', 'Saisie des carnets de battues', 'Saisie des constats de tirs', 'Demande de plan de chasse', 'Vidéos Photos', 'Liens Internet', and 'Registre des actes officiels'. There are also buttons for 'Plan d'accès' and 'de bulletins'.

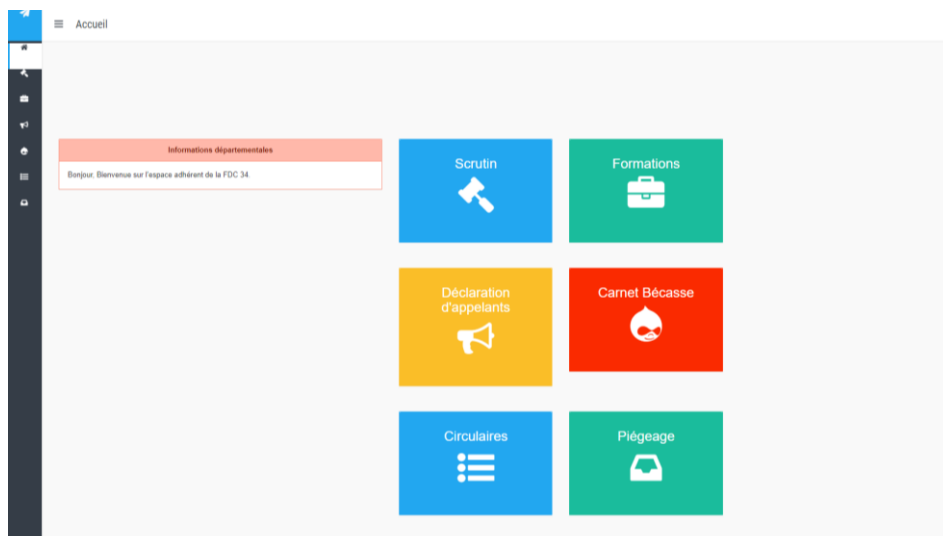
Vous arrivez alors sur la page suivante :



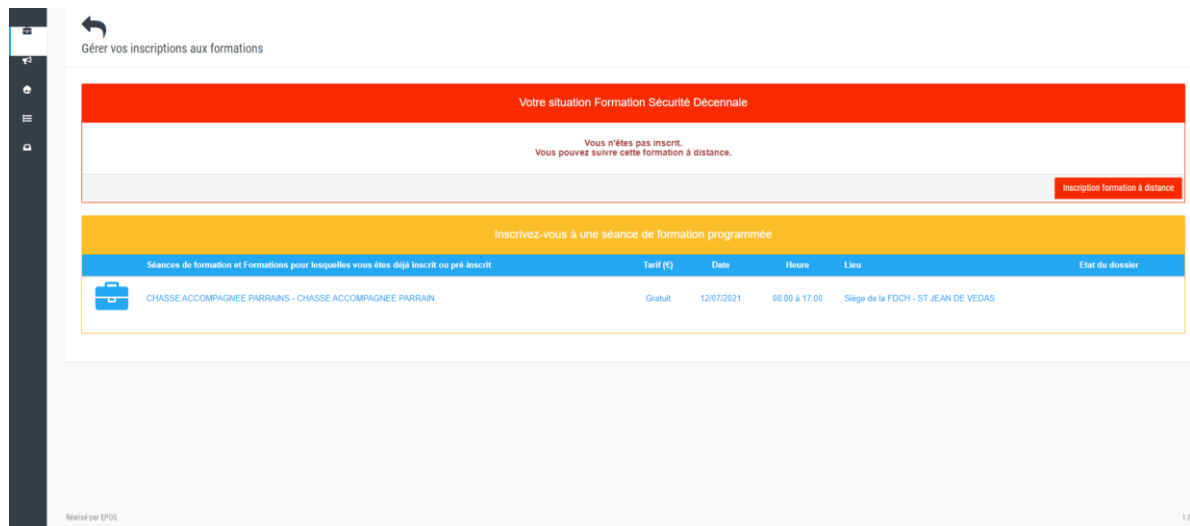
Vous devrez vous identifier avec votre n°identifiant du guichet unique que vous retrouvez sur votre validation annuelle. Le mot de passe correspond à votre date de naissance. Si vous êtes né le 16 janvier 1975, votre code sera 16/01/1975.



Vous arrivez ensuite sur la page d'accueil de votre espace adhérent.



Pour accéder à la formation sécurité, cliquer sur « formation ». Vous arrivez sur la page suivante :



Vous devez vous inscrire en cliquant sur « inscription formation à distance » (A noter qu'en dessous peut apparaître des formations pour lesquelles vous aviez déjà participé).

Une fois l'inscription faite, vous devez aller dans votre boîte mail personnelle. Un courriel « Formation Décennale Sécurité » vous y attendra.

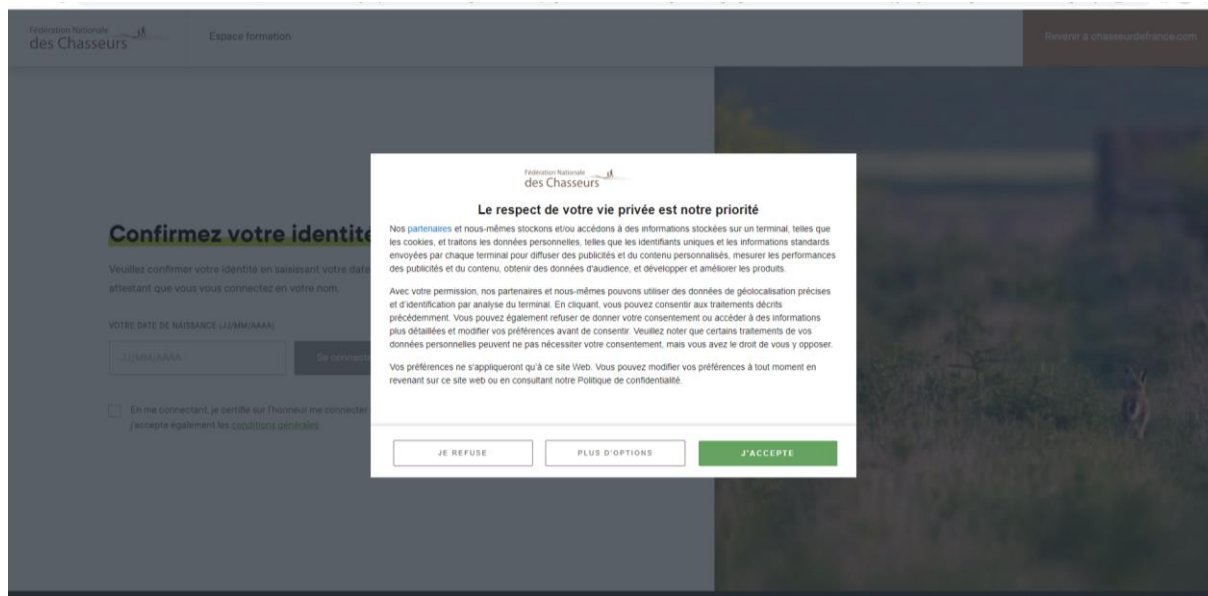
### 3. Activation du lien de formation

Quand vous ouvrirez ce courriel, vous devrez cliquer sur le lien (valable 3 mois) (ou faire un copier-coller de l'adresse, cela dépend du paramétrage de votre boîte mail) qui apparaîtra et qui vous emmènera directement sur le site permettant de suivre la formation à distance.

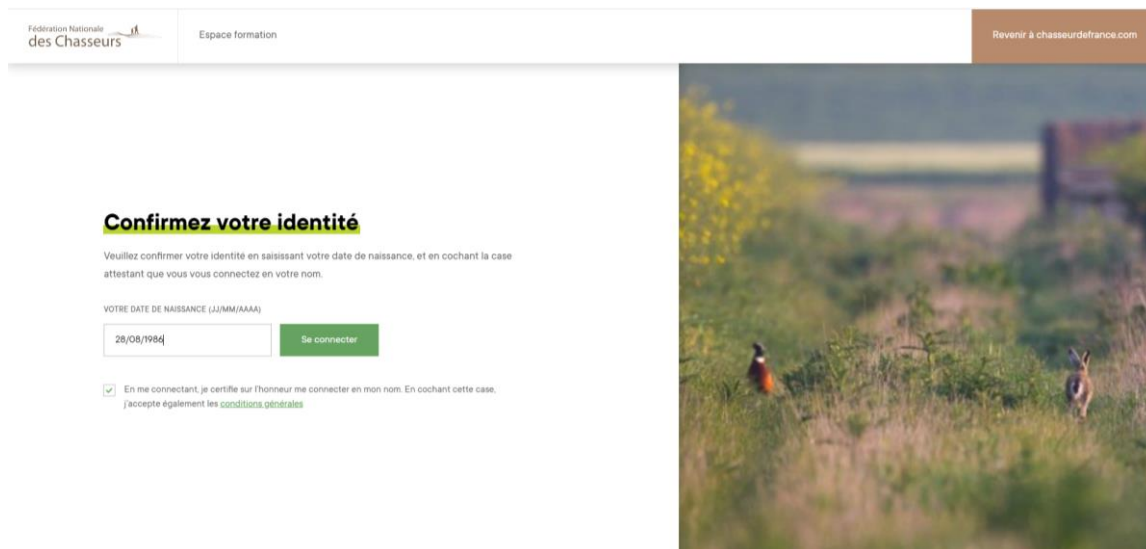


## 4. Suivi de la formation

Après avoir cliqué sur le lien, un message en lien avec les données personnelles apparaîtra, cliquer sur « j'accepte » (ou plus d'options si vous souhaitez modifier des paramètres).



Une nouvelle vérification d'identité sera demandée. Il sera nécessaire de confirmer votre identité avec votre date de naissance (tapée de la même façon que dans l'exemple ci-dessous).




Plusieurs pages avec des explications vont ensuite défiler. Il suffit de cliquer sur « continuer » pour ensuite arriver à la page sommaire.

Fédération Nationale des Chasseurs Espace formation

## Bienvenue

Les chasseurs ne transigent pas sur la sécurité. Même si le risque zéro en matière d'accidents de chasse n'existe pas, un accident quelle que soit sa gravité est toujours un accident de trop. Beaucoup peuvent être évités en respectant à la lettre les consignes de sécurité. Cette formation, dispensée exclusivement par les fédérations départementales des chasseurs, consiste en une remise à niveau de tous les chasseurs, tous les 10 ans. Elle a été souhaitée par la FNC et s'inscrit dans la dernière réforme de la chasse de 2019 (loi du 24 juillet 2019).

Continuer



Fédération Nationale des Chasseurs Espace formation

## Sommaire

<b>Module 1 : Bilan des accidents</b> 45 min Comprendre le pourquoi de cette formation et ses enjeux pour le monde de la chasse est un préalable indispensable avant de rentrer dans le vif du sujet. Le bilan de la saison 2019/2020 en termes d'accidents est riche d'enseignements.	<b>Module 2 : Analyses de cas d'accidents réels</b> 60 min Ce module permet de s'immerger dans des cas concrets, grâce à des reconstitutions d'accidents réels en vidéo qui ont été réalisées grâce au savoir-faire de Cinématix.
<b>Module 3 : Consignes de sécurité</b> 50 min Ce module récapitule toutes les consignes de sécurité individuelles. Il insiste sur les comportements appropriés et l'état d'esprit à adopter pour prévenir les risques d'accidents et d'incidents.	<b>Module 4 : La Fédération de chasse et la sécurité</b> 30 min Tout ce que vous voulez savoir sur le réseau fédéral de la chasse française figure dans ce dernier module. Au cœur des territoires, les FDC agissent pour la sécurité de tous les usagers de la nature.

Commencer la formation

Cliquer ensuite sur « commencer la formation » pour suivre le 1<sup>er</sup> module.

Fédération Nationale des Chasseurs Espace formation

Module 1 / 4 : Bilan des accidents 1 / 15

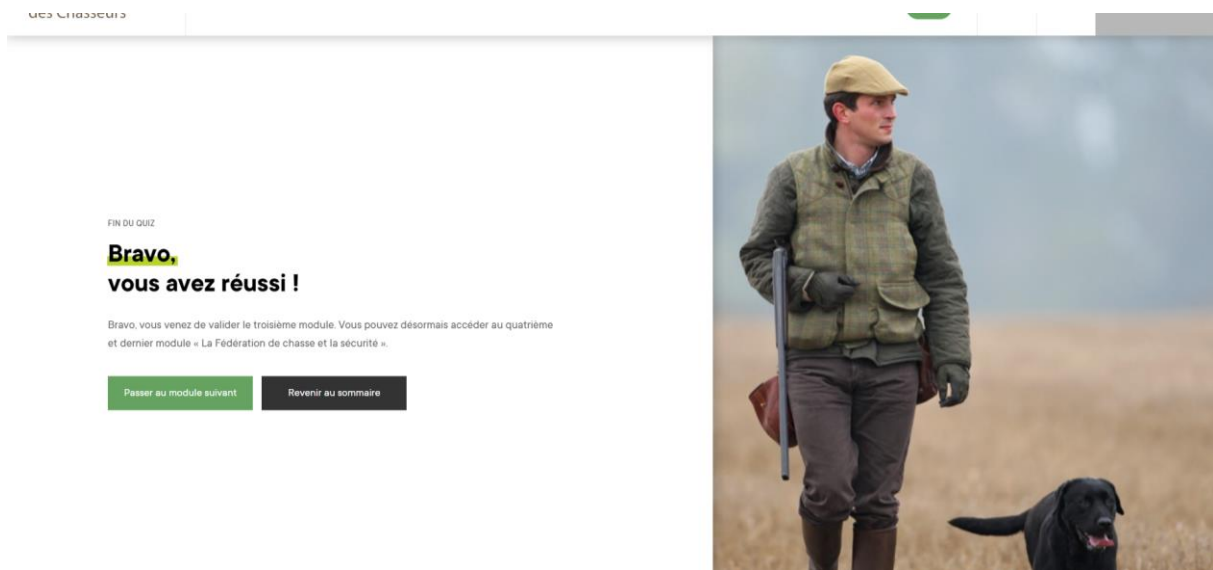


## MODULE 1

### Introduction et bilan national des accidents de chasse



Une fois chaque diapositive passée, cliquer sur suivant (vous ne pouvez cliquer que si la diapositive a été entièrement lue). A la fin de chaque module, un quizz de 3 questions est à compléter. En cas d'échec, vous devrez recommencer le module. Si le module est réussi vous aurez la diapositive suivante :



LES CHASSEURS

FIN DU QUIZ

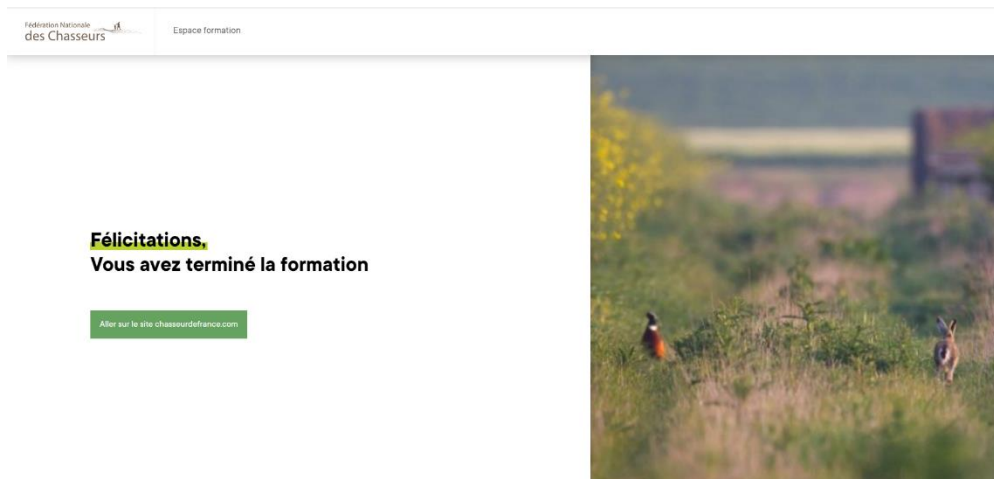
**Bravo,**  
**vous avez réussi !**

Bravo, vous venez de valider le troisième module. Vous pouvez désormais accéder au quatrième et dernier module « La Fédération de chasse et la sécurité ».

Passer au module suivant Revenir au sommaire

Vous pouvez soit revenir au sommaire soit passer directement au module suivant.

Une fois la formation totalement terminée (4 modules validés) vous aurez la diapositive ci-dessous :



Fédération Nationale des Chasseurs Espace formation

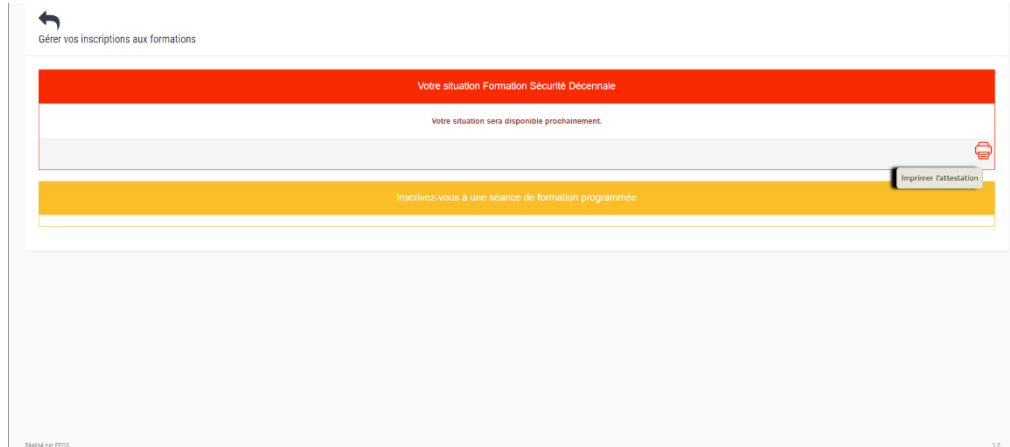
**Félicitations,**  
**Vous avez terminé la formation**

Aller sur le site chasseurdefrance.com

Lors de la prochaine validation, une mention sera apposée sur votre titre.

## 5. Attestation

Si vous souhaitez imprimer une attestation, vous pouvez retourner sur votre espace adhérent de la fédération, rubrique « formation » et cliquer sur imprimer comme vous pouvez le voir-ci-dessous :



## 6. Compléments d'informations

Une fois le lien activé (Cf point 3) ce dernier est actif pendant 3 mois. Passé ce délai, vous devrez recommencer.

Pendant la formation, vous ne pouvez passer d'un module à l'autre qu'après avoir validé le module précédent.

Vous n'êtes pas obligé de faire tous les modules de façon enchainée. A titre d'exemple, vous pouvez faire le 1<sup>er</sup> module et attendre quelques jours pour passer le reste. Le tout étant de passer l'ensemble des modules dans les 3 mois qui suivent l'activation du lien.